

LE PRESIDENT

Monsieur Patrick Jéhannin  
24 rue Barthélémy  
35000 Rennes

Rennes, le 22 novembre 2023

Monsieur,

Vous m'avez partagé vos remarques, par courrier en date du 18 novembre, suite à la présentation du rapport « Charte de la participation citoyenne » lors de la session départementale du 16 et 17 novembre dernier.

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler que la charte de la participation citoyenne a pour vocation d'ancrer des engagements réciproques ainsi que des principes d'action opérationnels pour les démarches participatives sur les projets et politiques publiques départementales. Elle constitue un cadre de référence commun à toutes les personnes engagées, quel que soit leur rôle (élu.es, services, participant.es) et pose les bases d'une coopération vertueuse.

Je vous informe, en premier lieu, que les conseillères et conseillers du Département ont bien été destinataires, en amont de la session, de la charte de la participation citoyenne en annexe du rapport. Ceux-ci ont été mis à disposition par voie dématérialisée, dans le respect des délais impartis par le règlement régissant le fonctionnement des instances départementales.

En second lieu, contrairement à ce que vous indiquez, le document a bien vocation à être public et diffusé. Cependant, la mise en ligne de cette charte et la communication auprès du public ne pouvait évidemment pas précéder l'adoption par l'Assemblée départementale.

Suite au vote le 17 novembre, le document est donc désormais accessible sur les espaces numériques du Département. Je vous signale que la très récente refonte du site institutionnel a amené à une réorganisation des contenus : « l'espace citoyens » de l'ancien site que vous mentionnez a été transformé en une rubrique « participation citoyenne ». Elle a aussi conduit à la création d'un nouveau site « Nous vous Ille », pour développer l'information sur les actualités du Département.

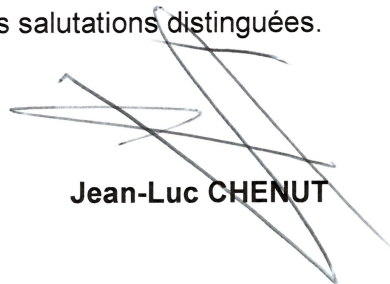
Aussi, vous trouverez le document en téléchargement aux adresses suivantes :

- Sur le site institutionnel, dans la rubrique « participation citoyenne » ou via la barre de recherche de la page d'accueil : <https://www.ille-et-vilaine.fr/les-grands-projets-du-departement/participation-citoyenne/charte-de-la-participation-citoyenne>

- sur le site « Nous vous ille », dans les actualités : <https://nous-vous-ille.fr/actualite/la-charte-de-la-participation-citoyenne-votee>
- sur la plateforme participative « Je participe », sous l'onglet « charte de la participation citoyenne » : <https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/pages/charte-de-la-participation-citoyenne>

Le document sera par ailleurs diffusé en version papier lors de démarches de participation aux citoyennes et citoyens présent.es.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



**Jean-Luc CHENUT**